



# COMMUNIQUE FEDERAL

1<sup>er</sup> avril 2020

## Et maintenant ils font payer la crise aux salariés!

Suivant la volonté gouvernementale de faire payer la crise sanitaire aux travailleurs au travers de la loi d'urgence sanitaire, la Direction de la SNCF choisit donc d'imposer aux cheminots de poser 5 jours de repos (RU, RQ, RN, RM, CET) durant le mois d'avril ! Ces 5 jours étant seulement la 1<sup>ère</sup> étape parmi d'autres à venir si la crise et la loi sanitaire se poursuivent.

Il n'y a qu'une façon de qualifier cette attitude : la honte !!

Alors que toute la situation démontre que ce sont les salariés qui maintiennent les activités indispensables à la nation, et que bien souvent ils sont envoyés prendre des risques puisque les employeurs et l'Etat ne sont pas capables de leur fournir les moyens de protection nécessaires, il faut en plus qu'on leur vole leurs jours de repos !

Ce choix gouvernemental et patronal que nous condamnons, quel que soit le secteur d'activité où il s'applique, est d'autant plus injustifiable pour la SNCF : le prétexte gouvernemental pour ce hold-up est de pouvoir assurer la reprise de l'activité économique dès la fin du confinement. Or pour les cheminots cette reprise sera tout à fait normale : il n'y aura ni trains ni sillons supplémentaires !!!

C'est un vol qualifié tout simplement inacceptable !

FO Cheminots écrira dès aujourd'hui à la direction pour demander le retrait de ces dispositions scandaleuses !

**La Fédération.**

## ***RÉSISTER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR !***

### Contacts Presse FO Cheminots:

Philippe HERBECK | Secrétaire Général | 06 18 80 59 54

Daniel FERTE | Secrétaire Général Adjoint | 06 38 78 35 61



Site internet



Facebook